

Observation n°132 du 11/04/2023

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je m'oppose à la construction d'un parc éolien sur la ZNIEFF de Doussay. Des éoliennes qui envahissent nos paysages détruisent notre environnement ne respectent plus les zones Natura 2000.

La nidification des oiseaux dans ces zones protégées est gravement menacée; comment alors protéger cette biodiversité.

Non aux éoliennes une énergie peu rentable qu'il faut compenser par du gaz et du charbon quand il n'y a pas de vent.

A qui profite ces investissements? Un jour il faudra rendre des comptes, rendre à nouveau les terres à leur état naturel et quel sera le budget de leur démantèlement.

Il serait temps d'en informer les propriétaires du coup de ce démantèlement qui leur sera réclamée mais aussi prévenir les communes,

les communautés de communes, les départements, les régions pour une énergie qui sera bientôt déplacée.

Alors ne détruisons pas tout respectons les zones protégées j'ai aggravé la situation je suis formellement contre ce parc éolien qui menace notre environnement.

Jean-Michel Jaulin